



FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

«Vallée et Palus du Moron» FR7200685

Le programme Natura 2000 en bref :

Natura 2000 vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du Document d'Objectifs (Docob), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains .

Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont les contrats Natura 2000 et les Chartes Natura 2000.

L'objet de cette fiche est de présenter les premiers éléments issus de la démarche en cours menant à l'élaboration et la validation du DOCOB par le comité de pilotage prévu fin 2014. Ce DOCOB, finalisé, sera disponible en mairie, ou auprès de l'opérateur Natura 2000, et téléchargeable sur internet sur les sites dédiés (voir *infra*)

• Présentation du site

Le site Natura 2000 FR7200685 « Vallée et Palus du Moron » (Site d'Importance Communautaire) est constitué pour l'essentiel d'un ensemble de marais, de prairies humides et de boisement inondables le long du cours d'eau "le Moron" en rive droite de l'estuaire de la Gironde.

Il a été désigné comme ayant un intérêt communautaire en avril 2002 au titre de la Directive Habitats

Il couvre un territoire d'environ 1000 ha réparties sur 13 communes réparties sur le département de Gironde. Son périmètre est susceptible de varier en fin de démarche d'élaboration du DOCOB

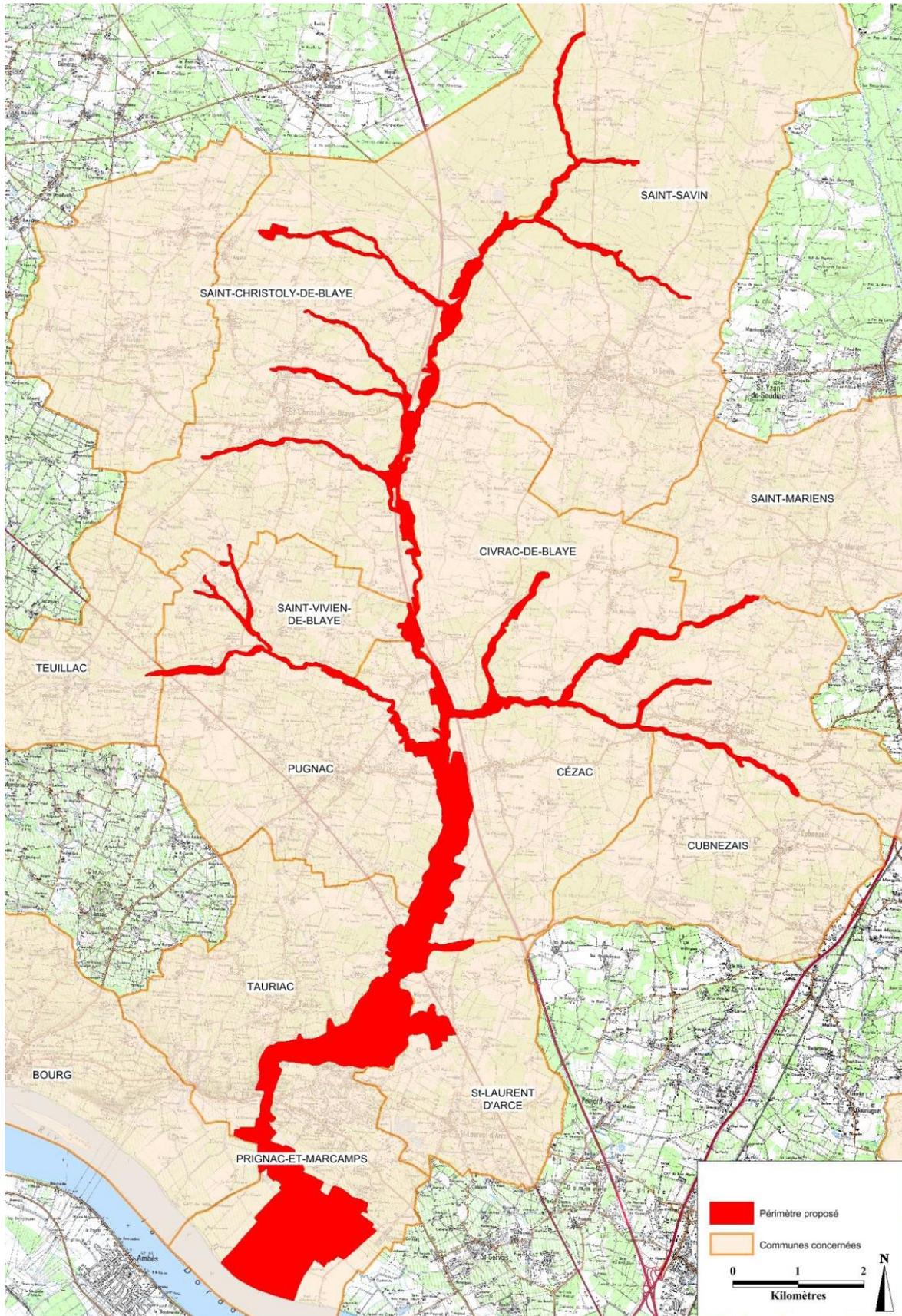
Les communes :

Pugnac, Tauriac, Saint-Laurent-d'Arce, Prignac-et-Marcamps, Cézac, Saint-Savin, Saint-Christoly-de-Blaye, Civrac de Blaye, Saint-Vivien de Blaye, Bourg, Cubnezais, Teuillac et Saint-Mariens,

Structure en charge de l'élaboration du document d'objectifs (DOCOB): Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant du Moron

Président du Copil : Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant du Moron

- La cartographie du site «Vallée et Palus du Moron».



- Les habitats, les espèces présentes et les enjeux écologiques

Ce qui a été répertorié sur le site :

- **Neuf habitats de l'annexe I de la Directive Habitats sont répertoriés sur le site :**

Code N2000	Désignation de l'habitat Natura 2000
3110	Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des <i>Littorelletea uniflorae</i>
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocarition
3270	<i>Bidention</i> des rivières et <i>Chenopodion rubri</i>
6230	Pelouses acidiphiles thermo-atlantiques
6410	Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux
6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpin
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>
91F0	Chênaies-Ormaies à Frêne oxyphylle

* **Habitat prioritaire**

- **Vingt espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe II sont présentes sur le site:**

Code N 2000	Nom scientifique	Nom vernaculaire
MAMMIFERES		
CHIROPTÈRE (Chauve-souris)		
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe
1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin
1310	<i>Miniopterus schreibersi</i>	Minioptère de Schreibers
1321	<i>Myotis enarginatus</i>	Murin à oreilles

		échancrées
1323	<i>Myotis Bechsteinii</i>	Murin de Bechstein
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe
CARNIVORES		
1356*	<i>Mustela lutreola</i>	Vison d'Europe
1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe
CRUSTACÉ		
1203	<i>Oxygastra curtisii</i>	Ecrevisses à pattes blanches
POISSONS		
1126	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Chabot
1096	<i>Lampetra fluviatilis</i>	Lamproie fluviatile
REPTILES (Tortue)		
1220	<i>Emys orbicularis</i>	Cistude
INSECTES		
1060	<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais
1083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant
1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand capricorne
1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise
1045	<i>Coenonympha oedippus</i>	Fadet des laïches
1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de mercure
PLANTE		
3221	<i>Angelica heterocarpa</i>	Angélique des estuaires

– **Trois enjeux de conservation ont été fixés pour guider la stratégie d'intervention à l'échelle du site :**

- **Enjeu 1 : Conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire au travers des corridors écologiques (lit mineur, forêt alluviale, berges, haies,).**

Enjeu lié à la maîtrise des activités sylvicoles et agricoles, à l'entretien des milieux non exploités, ainsi qu'à la gestion du réseau hydrographique.

- **Enjeu 2 : Amélioration de la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau.**

Enjeu lié à l'entretien du cours d'eau, des fossés et à la maîtrise des rejets polluants d'origine domestique ou industrielle

- **Enjeu 3 : Conservation et restauration des habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire présents sur les surfaces herbacées,** telles que les prairies et les mégaphorbiaies.

Enjeu lié à la maîtrise des activités d'élevage et sylvicoles ainsi qu'à l'entretien des milieux non exploités

- Les enjeux socio-économiques

Les premiers recensements font apparaître quelques premiers atouts du territoire que porte le site :

- L'élevage extensif : une activité garante des milieux ouverts -
- Activité sylvicole impulsée par le Syndicat et les propriétaires : Entretien de boisements rivulaires -
- Chasse et pêche : des actions de gestion et de restauration

Pour aller plus loin...

**- Structure porteuse de l'élaboration du
DOCOB : Syndicat Intercommunal
d'Aménagement Hydraulique du Bassin
Versant du Moron**

Mairie de ST VIVIEN de Blaye
103 le Bourg
33920 Saint Vivien de Blaye

- DDTM/Service Eau et Nature/Natura 2000

05 56 24 86 69/05 56 24 88 86

- Autres sites internet :

- Ministère Ecologie : [ww.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

- Site Dreal :
<http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

- Portail Natura2000: ww.natura2000.fr